



**Agenda**

**LE MARCHÉ DE NOËL DE METZ  
FÊTE SES 20 ANS  
DU 8 AU 10 DÉCEMBRE**

Pour fêter cette 20<sup>e</sup> édition, l'association agriculture et tourisme et la Chambre d'agriculture de la Moselle organisent des animations avec la présence de Michel Roth et Amélie Alfonso.

Samedi, Michel Roth, chef étoilé et auréolé des distinctions de meilleur ouvrier de France, Bocuse d'or et du prix Taittinger 1986 réalisera des démonstrations culinaires et dégustations.

Vendredi de 15h à 17h et dimanche de 10h30 à 17h : Amélie Alfonso, membre de l'association des sommeliers d'Europe, interviendra sur les accords mets vin.

Nouveauté : le marché ouvre dès le vendredi 14h (accueil avec un jus de pommes chaud).

35 agriculteurs locaux proposent : foie gras, escargots, truffes et volailles de Noël, œufs, charcuteries et viande, fromages, légumes, vins et alcools, épicerie fine, produits à base de fruits, miels et douceurs de Noël, cosmétiques et lainages.

Liste des producteurs sur [www.moselle.chambre-agriculture.fr](http://www.moselle.chambre-agriculture.fr) rubrique Agenda.

Parking gratuit. Chapiteau chauffé.  
Chambre d'agriculture de la Moselle  
64 avenue André Malraux à Metz  
**Vendredi 8 décembre de 14h à 19h**  
**Samedi 9 et dimanche 10 décembre de 10h à 18h**



**UTILISER L'HOMÉOPATHIE  
SUR MES OVINS**

INITIATION (FORMATION DE 2 JOURS)

**Mardi 19 décembre 2017  
et le Mardi 6 février 2018  
à Morhange**

**UTILISER L'HOMÉOPATHIE  
SUR MES BOVINS**

**Mercredi 20 décembre  
à Morhange**

De plus en plus sensibles aux problèmes de qualité des produits, de résidus, de toxicité des médicaments, les éleveurs se tournent vers de nouvelles pratiques de médecine alternative. Pour vous faire découvrir et vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles techniques, la Chambre d'agriculture organise deux formations.

**Intervenant : Loïc Guioillier, vétérinaire homéopathe au Pré-en-pail (53).**

Au programme : faire connaître les principes de l'homéopathie, pratiquer l'observation rigoureuse et précise de ses animaux, de faire face aux situations quotidiennes. Formation gratuite, entièrement prise en charge par VIVEA, pour les exploitants agricoles à jour de leurs cotisations. Pour les salariés, nous contacter pour les tarifs. Repas à la charge de chaque participant.

Inscription auprès de Christelle Vaillant pour la formation ovins au 06 80 61 85 80 ou Marcel Albert pour la formation bovins au 06 07 10 72 46

Comité de rédaction du 08/12/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

# Tour d'élevage : l'équipe lait affûte son sens de l'observation

**Chaque mois, l'équipe des 12 techniciens et conseillers lait de la Chambre d'agriculture se réunit pour se former et échanger sur l'actualité, les problématiques rencontrées dans le cadre de l'activité de conseil et le fonctionnement interne. Le 13 novembre, l'équipe lait a réalisé un tour d'élevage par petits groupes. Il en est ressorti un diagnostic, des points forts et des pistes d'améliorations de l'élevage qui les a accueilli dont voici un rapide compte-rendu.**

L'œil du technicien et sa neutralité sont toujours au centre de l'activité de conseil et font partie des attentes des producteurs de lait suivis par la Chambre d'agriculture.

Les objectifs de l'agriculteur chez lequel s'est déroulée le tour d'élevage sont de progresser en résultats techniques et en productivité pour livrer toute la référence laitière, rentabiliser les installations récemment refaites, tout en maîtrisant les charges. L'amélioration de l'autonomie alimentaire et protéique et une conversion en bio sont au centre de la réflexion. La mise en place récente d'un DAC, l'amélioration de la qualité des fourrages, l'implantation de prairies temporaires et luzerne sont menées.

**Qualité du lait : Tb et Tp ont progressé**

La production moyenne du troupeau de l'éleveur issue des résultats du contrôle laitier se situe à 7.400 kg de lait (2015-2016). Elle a progressé de pratiquement 1.000 kg en 1 an, Tb + 1,1 point et Tp + 2,6 points. Une progression supplémentaire est constatée en 2016-2017 de près de 800 kg de lait.

Attention tout de même à la quantité de concentrés distribués (1.500 kg/VL/an) car elle a doublé en un an et elle est au-dessus des références des Réseaux d'Elevage (1.200 kg/VL/an).

Une marge importante de progression existe à deux niveaux : les cellules et l'Ivv. La moyenne



**Les animaux des différentes catégories sont de taille et poids corrects en correspondance avec leur âge.**



cellulaire annuelle est proche de 400.000.

**Reproduction des vaches laitières, objectif : réduire l'Ivv de 50 jours**

Au niveau de la reproduction des vaches laitières (Ivv à 472 jours sur 2015-2016), un gain de 3.000 € est possible en réduisant de 50 jours l'Ivv sur la soixantaine de vaches mises à la reproduction. Avec un âge au vêlage à 36 mois et l'Ivv très long. Les indicateurs lait par jour de vie (9,3 l/jour) et lait par jour de vie productif (23,3 l/jour) sont pénalisés et en dessous de ceux du département (9,8 l/jour et 25,1 l/jour pour la Moselle en 2015/2016). Cette thématique «lait par jour de vie» fera l'objet de la série des portes ouvertes de la Chambre d'agriculture lors de la quinzaine du conseil en élevage début février 2018.

Les vêlages s'étalent de plus en plus sur l'année ; l'objectif de l'éleveur est de traire en permanence 70 VL. Les vaches sont propres, en état, il n'y a pas de signes de sub-acidose observés sur les pattes, poils et bouses.

**Gestion du troupeau : investir dans des outils de monitoring**

Elles sont logées dans un bâtiment récent (2 ans), clair/lumineux, bien ventilé et aménagé. Les allées sont surfacées et ne glissent pas, le déplacement des vaches est sécurisé et permet une bonne expression des chaleurs. C'est donc un problème de détection des chaleurs qui est suspecté.

La main d'œuvre est limitante sur l'exploitation, le temps ou la période de surveillance ne sont peut-être pas suffisants. Il est possible de pallier à cela par un investissement dans des outils de monitoring.

**Nutrition des vaches laitières : optimiser la digestion**

Les bouses sont de couleur et de consistance correctes. L'homogénéité des bouses entre les animaux est bonne. Deux bouses prises au hasard sont passées à la passoire : la digestion des fibres est bonne, nous en retrouvons peu au final. Moins de 50 % du volume initial est retrouvé après passage à la passoire. Il reste quelques grains de maïs éclatés et non-digérés mais rien d'alarmant, sachant que les vaches ont un repas de foin au cornadis en sortie de salle de traite avant la distribution de la mélangeuse. La ration est à dominante d'ensilage de maïs complétée par un ensilage d'herbe de qualité moyenne. Il a été assez difficile de passer les bouses à la passoire à cause de la consistance et avec un taux d'urée dans la fourchette basse, un essai de distribution de 200-300 g de correcteur supplémentaire à l'auge pourrait être mené. L'objectif est de mieux valoriser la ration et augmenter la production de lait.

**Des tours d'élevage sont réalisés sur demande par Michel Ogé, conseiller lait sur le secteur d'Insming.**

**Elevage des veaux et génisses : une astuce simple pour les niches**

Les animaux des différentes catégories sont de taille et poids corrects en correspondance avec leur âge. Le poil présente un bel aspect et l'état d'engraissement est correct.

Les veaux en box qui consomment de l'ensilage maïs + herbe et foin présentent des bouses «chiasseuses». L'alimentation est à revoir sur cette catégorie. Il faudrait supprimer l'ensilage, c'est surtout l'ensilage d'herbe humide et de qualité moyenne qui leur est néfaste.

Les stocks de foin sont suffisants, il est possible de les nourrir exclusivement au foin + 2,5 kg de concentrés (céréales + protéines sans urée).

Au niveau des niches à veaux (containers de récupération), l'installation est bonne. Il faudrait simplement découper le fond de la cuve de 1.000 l sur une dimension de 80/80 cm pour être sûr du bon écoulement des jus et également protéger les veaux du sol froid en béton avec un tapis caoutchouc de salle de traite par exemple (ou pailler fortement). Les grilles du petit parc extérieur sont à fixer à la cuve. Par contre, ces veaux n'ont ni eau, ni foin, ni concentrés, ce qui limite leur développement.

**Elevage des génisses : penser au déparasitage**

Pour les génisses de plus d'un an situées dans un autre bâtiment, la ration est à revoir pour caler les différentes quantités de fourrages (foin - maïs ensilage) et d'aliments. Un déparasitage est à faire sans tarder pour les strongles. Les douves seront faites six semaines après. L'objectif est de favoriser la croissance est d'inséminer plus tôt.

L'âge au vêlage actuel est de 36 mois. Compte tenu de la place en bâtiment et du manque de main d'œuvre, il est possible de les faire vêler plus tôt. Atteindre la moyenne départementale à 32 mois serait déjà un premier pas, le gain estimé est de 2.760 € pour 23 génisses élevées par an (1 €/jour de gagné et par génisse).

**Arnaud GRESSET, responsable d'équipe lait**

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Service élevage  
Tél. 03 87 66 12 46  
[arnaud.gresset@moselle.chambagri.fr](mailto:arnaud.gresset@moselle.chambagri.fr)